

A.P.M.E.P.

VOTES 1976

L'A.P.M.E.P. se sent forte de ses 14 000 adhérents. Certes, tous ne peuvent participer à toutes ses activités régionales ou nationales. Mais tous sont concernés par son action.

Le vote pour le Comité national conduit à déterminer la politique de l'Association la plus conforme aux intérêts de tous. Un tel vote est particulièrement important à un moment où une réforme risque de modifier profondément les structures, le contenu et les méthodes de notre enseignement.

D'autre part, la représentativité de l'A.P.M. est d'autant plus reconnue, et son efficacité d'autant plus assurée, que le nombre de votants est plus grand.

Il est donc de l'intérêt de tous que chacun participe au vote.

VOUS ETES TOUS CONCERNÉS. VOTEZ !

Lisez attentivement les pages qui suivent. **Votre vote engage l'avenir de notre Association.**

Les votes seront dépouillés par le Centre de Calcul de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud ; nous remercions les responsables de ce Centre de Calcul de mettre leur service à la disposition de l'APMEP.

Les résultats seront publiés dans le Bulletin n° 304.

Sommaire :

- I. Modalités
 - II. Rapport d'activité, par Michel De Cointet
 - III. Compte rendu financier, par Robert Leboulleux
 - IV. Renouvellement partiel du Comité National
- Liste des candidats
Déclarations de candidature

I MODALITÉS

1°) Prenez connaissance (voir ci-après) du rapport d'activité, du compte rendu financier, de la liste des candidats, des déclarations de candidature.

2°) Remplissez le bulletin de vote.

3°) Introduisez le bulletin de vote dûment rempli dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite et cachez-la.

4°) Introduisez l'enveloppe bleue dans l'enveloppe bulle portant l'adresse de A. POLY.

5°) Inscrivez sur cette enveloppe bulle vos nom, prénom, numéro d'adhérent APMEP, adresse, signature.

6°) Cachez, affranchissez à 0,80 F et postez sans tarder.

DATE LIMITE D'ENVOI : JEUDI 20 MAI 1976

II RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'action du Bureau National actuel s'inscrit en continuité de celle du Bureau National précédent, en référence à la Charte de Caen, aux vœux de l'Assemblée Générale de septembre 1975 à Orléans et aux décisions du Comité National. Le Bulletin rend compte régulièrement de cette action et de la vie de l'Association. Nous en rassemblons ici quelques traits plus marquants.

1. Au service direct de l'Association et de ses adhérents.

1.1. Le Bulletin : Rappelons que la Commission du Bulletin n'est pas un comité de rédaction mais un comité de lecture des articles que les collègues nous envoient pour publication : le nombre et la diversité de ces articles témoignent de la vitalité de l'A.P.M. Pour mieux répondre aux demandes des lecteurs et leur fournir un meilleur outil de travail, le Bureau National, après avoir recueilli l'avis des Régionales, a été mandaté par le Comité National pour la mise en place d'une nouvelle formule (à dater de 1977)

dont on trouve la description dans le Bulletin n° 303 : les collègues, tout en continuant à disposer d'un outil commun à tous les maîtres de la Maternelle à l'Université, bénéficieront d'un certain choix pour des articles plus spécialisés rassemblés en brochures.

1.2. Le service des "Maths-Annales" à la carte est en place, permettant aux adhérents de recevoir celles qui leur conviennent le mieux.

1.3. Les Régionales et Départementales : En tenant plusieurs réunions inter-Régionales au printemps 75 et en désignant en son sein deux responsables aux Régionales, le Bureau National a voulu mieux soutenir l'action des Régionales et Départementales, dans le respect de leur autonomie et de leur originalité. Mais leur vitalité dépend d'abord des collègues. En de nombreux endroits, les sections locales témoignent d'une nouvelle vitalité : saluons le dynamisme de ceux qui les animent et souhaitons qu'il soit toujours plus contagieux.

1.4. Comme l'an dernier, une campagne d'information sur les travaux et objectifs de l'APMEP a été faite auprès des futurs professeurs de l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique.

2. Le travail d'année.

2.1. Les programmes "Noyaux-thèmes" : Le chantier avance : le numéro 300 et la brochure "Savoir minimum en fin de Troisième, à la recherche d'un noyau des programmes du Premier cycle" (qui va paraître incessamment) en témoignent, ainsi que les équipes de collègues qui, ici et là, se sont engagés dans un tel enseignement. Les collègues réaliseront, à la lecture de cette brochure, l'immense travail que son élaboration a nécessité à son équipe de rédaction. Mais, quel outil !

2.2. Les Commissions : Le Bulletin rend compte régulièrement de leurs travaux. Relevons, parmi ceux-ci : l'action entreprise auprès des Universités par la Commission "Formation des Maîtres" ; les brochures Elem-Maths I puis Elem-Maths II mises au point par celle de l'Elémentaire ainsi que l'enquête menée par celle-ci auprès des instituteurs ; le travail sur les objectifs de l'enseignement par celle du Premier Cycle ; le travail sur les contenus de l'enseignement par celle du Second Cycle classique et technique ; l'information régulière sur les problèmes rencontrés dans la forma-

tion des adultes et la publication prochaine d'une brochure APM par celle de "Formation Permanente" ; la renaissance de celle des "Enseignements Post-baccalauréat" et de celle de "L'enseignement technique court" ; la mise en route de celle des "Manuels scolaires".

Qu'il me soit permis de dire que ces Commissions sont ouvertes à tous ceux qui veulent y travailler ; elles ne rassembleront jamais trop de collègues ... pour le travail à y faire.

Soulignons le travail très régulier de la Commission du Dictionnaire, et de la Commission "Mots" : "Mots II" à peine sorti des presses, "Mots III" est en chantier !

2.3. Les Journées Nationales d'Orléans ont été une réussite saluée par la presse spécialisée ou non : elles ont concrétisé les efforts de l'APM en faveur d'un décloisonnement entre les enseignements des différentes disciplines et de leur collaboration. Rassemblant plus de cinq cents collègues dont une centaine de non-mathématiciens, elles ont permis un travail fructueux qu'il est indispensable de poursuivre, pour mieux définir le rôle des mathématiques dans l'enseignement, et pratiquer une meilleure collaboration avec les autres disciplines.

2.4. Au sein de la Sous-commission Française de la Commission Internationale de l'Enseignement des Mathématiques et à travers différents séminaires et enquêtes, l'APMEP prépare activement le Congrès International de Karlsruhe 76, plus particulièrement pour les questions concernant "les Finalités", "la Dynamique des programmes", "l'Enseignement Secondaire" et "la Formation Permanente".

L'APMEP prépare, conjointement avec les IREM et l'INRDP, une exposition sur les "Nouvelles tendances de l'enseignement des Mathématiques", pour ce congrès.

2.5. Les demandes réitérées au Ministre de l'Education de créer une Commission Permanente de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques, destinée en particulier à faire bénéficier cet enseignement de la somme d'expériences, de travaux et de réflexions qu'ont les enseignants et les chercheurs à leur actif, sont restées sans réponse. A l'initiative de l'A.P.M.E.P. et des I.R.E.M., différents organismes et associations préparent la mise en place de cette commission.

3. Les relations extérieures.

3.1. Le Bureau National a continué de travailler activement au sein de la Conférence des Présidents des Associations de Spécialistes. Celle-ci, après avoir fait des propositions précises d'organisation du Second Cycle, en fait pour le Premier Cycle (Bulletin n° 304). Cette participation aux travaux de cette conférence a constitué une constante de notre action.

L'APMEP continue de participer aux travaux de la Commission de Réforme des Enseignements de Physique et Technologie.

L'APMEP a participé à la journée sur la Formation des Maîtres organisée par l'Association des Chercheurs en Sciences de l'Education et l'Association française des Enseignants de Français, et au colloque organisé sur le même sujet par différents syndicats.

3.2. Le Bulletin a rendu compte des travaux et publié le rapport du groupe de travail ministériel du printemps 75. Le Bureau National a, en outre, régulièrement informé les Directions du Ministère de l'Education, l'Inspection Générale, des réalisations, des positions et objectifs de l'APMEP.

*
* *
*

Comme celui de l'an dernier, ce rapport ne rend pas compte de l'activité de tous au sein de notre Association. Au terme de mon mandat, je voudrais remercier très sincèrement tous ceux avec lesquels j'ai travaillé, de près ou de loin, tous ceux qui m'ont fait part de leurs critiques positives et de leurs encouragements à propos de l'action des instances nationales de l'APMEP. Ils m'ont, tous, beaucoup appris et l'Association leur doit beaucoup plus qu'ils ne le pensent.

Le 1er mars 1976
Michel DE COINTET

III COMPTE RENDU FINANCIER POUR L'ANNÉE 1975

par Robert LÉBOULLEUX

Recettes		Dépenses	
Cotisations et abonnements	645 850,42	Frais d'impression :	
Ventes de Bulletins et Math-Annales	2 669,55	5 Bulletins	270 277,84
Recettes brutes de publicité	64 348,80	Math-Annales 75	101 060,00
Ventes :		Mots 75	25 050,00
Mathématiques à l'Ecole Élémentaire	3 679,00	Carrés magiques	7 150,00
Cours APM Topologie	5 287,90	Elem-Math I	14 350,00
Probabilités	1 105,00	Frais de port, routage, encartage, timbrages, diffusion des publications	82 570,84
Dictionnaire	4 408,00	Papeterie, formulaires pour journées d'Orléans	
Angles et logique	950,00	matériel de vote, bulletins d'adhésion, enveloppes, pochettes, cartes d'appel des cotisations	27 096,10
Mots 74	20 044,00	Frais de gestion	23 916,54
Mots 75	4 616,00	T.V.A.	17 783,93
Carrés magiques	5 298,00	Traitements employés	15 900,81
Musique classique	729,00	Sécurité Sociale	6 261,97
1ère étape	964,00	Ristournes Régionales	24 058,00
Charte de Caen	194,00	Aide à la Régionale de Poitiers	800,00
Elem-Math 1	122,25	Frais de réunions des journées d'information Interrégionales, Bureau, Comité, Commissions, Séminaires	63 362,85
Brochures diverses	2 493,06		
Souscription fin de 3e	10 823,00		
Reversement journées Nancy	1 550,00		
Total	775 131,98	Total	679 638,88
Report du 1er Janvier 1975	33 221,89	A reporter au 1er Janvier 1976	128 714,99
	808 353,87		808 353,87

Le bilan financier pour l'année 1975 laisse apparaître un excédent de recettes non négligeable, ce qui permet à notre

association d'étendre ses activités. En particulier, celle-ci s'oriente vers une politique de publications de brochures plus importante et plus régulière. Afin de ne pas freiner celle-ci par des considérations financières, nous avons besoin d'une situation saine, permettant des investissements échelonnés sur plus d'une année.

Recettes

En 1975, la cotisation a été portée de 40 à 50 F, soit une majoration de 25 %. La comparaison avec l'année précédente indique que le nombre des adhérents est stable. Mais il faut remarquer que nous avons enregistré environ 10 % de nouveaux adhérents.

Pour les Math-Annales 75, l'augmentation est justifiée par la qualité du service : nous avons pu répondre à la demande de tous nos adhérents par un choix selon leurs vœux. Sans être trop optimiste, je pense que les prévisions pour l'année 1976 seront bonnes.

Publicité : l'augmentation constatée ne provient pas d'une hausse des recettes pour l'exercice, mais du fait que pour répondre au désir des annonceurs, les factures leur sont adressées, depuis le début de 1975, dès la parution du Bulletin. Les recettes constatées proviennent donc de la publicité 1974, pour 43 300 F, et pour le surplus, de la publicité des quatre premiers numéros de 1975, réglée en grande partie. Aussi faut-il prévoir une recette plus réduite pour 1976.

Ventes : en dehors des résultats comparables aux années précédentes, signalons le bilan sur les brochures.

Mots I : la recette couvre actuellement le prix de l'impression.

Mots II — Elem-Math I : il est trop tôt pour effectuer un bilan.

Il faut signaler que les ventes de ces brochures se font essentiellement par le canal des régionales. Aussi nous demandons aux responsables de celles-ci de faciliter notre travail sur le plan national, et en particulier celui de Mr Blondel, par des comptes rendus sur l'état des ventes de ces brochures.

La souscription "Savoir minimum fin de troisième" s'est poursuivie en 1976, et les demandes seront comptabilisées pour cette année.

Dépenses

Je ne tiens à souligner ici que les "différences" importantes par rapport à l'année précédente.

L'augmentation des frais postaux d'expédition est très sensible et malheureusement difficile à éviter. Aussi nous insistons auprès des adhérents pour qu'ils signalent le plus tôt possible leur changement d'adresse ou de situation à notre siège national, qu'ils renouvellent leur cotisation dès le premier appel (il a fallu envoyer 2 500 lettres de rappel de cotisation en 1975).

L'augmentation des charges de T.V.A. est due à l'augmentation de la vente des brochures sur laquelle nous payons une T.V.A. de 7 % et le versement de la T.V.A. de la publicité 20 %.

L'augmentation de 30 % des frais de réunion, en dehors de l'augmentation générale de 10 %, est due à la prise en charge par l'A.P.M. nationale d'un plus grand nombre de réunions, journées interrégionales et séminaires. N'est-ce pas la preuve que notre activité ne cesse de s'accroître ? Qui pourrait s'en plaindre ?

IV RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

- L'appel aux candidatures a été fait par les Bulletins de Septembre 1975 (n° 300) et de Décembre 1975 (n° 301).
- Michel De Cointet a reçu treize candidatures.
- Le Comité du 18 Janvier 1976 a rangé les candidats par tirage au sort ; il a également désigné, parmi ces candidats, les cinq noms qu'il recommande aux suffrages des électeurs, conformément à l'article 3 bis du règlement intérieur :

Le Comité, pour éviter une trop grande dispersion des voix et assurer la représentation de toutes les catégories, propose aux suffrages de l'Assemblée Générale, pour le développement du Comité, une liste de trois noms au moins et de cinq noms au plus.

Ces cinq noms sont présentés en tête, dans l'ordre induit par le tirage au sort.

Instituteurs	3	1	1
IDEN - M.I.E.A.	1	1	1
Professeurs d'E.N.	2	1	
C.E.G. ou C.E.S.	6	2	1
C.E.T.	2	0	
Lycées classiques	9	2	
Lycées techniques	1	1	1
Classes préparatoires	2	1	1
Université	4	3	
E.N.N.A.		1	
	resteront membres du Comité	sont candidats au Comité	sont proposés par le Comité

Liste des candidats

Voici, en conséquence, les cinq candidats présentés par le Comité National :

- M. MERLAN Jacques, Inspecteur départemental de l'éducation nationale
- Mme BROUSSEAU Nadine, institutrice
- M. OVAERT Jean-Louis, professeur de classe préparatoire
- M. CARRIOT Daniel, professeur de C.E.G.
- M. RAYNAL Michel, professeur de lycée technique

Suite de la liste des candidats :

- M. LAPORTE Jean, maître-assistant
- M. CAPRON Jean, professeur de lycée classique
- Mme DOUADY Régine, maître-assistant
- M. DARENNE Marcel, professeur de C.E.G.
- M. CUCULIERE Roger, professeur de lycée classique
- M. HENNECART Guy, professeur en Ecole Normale Nationale d'Apprentissage
- M. LECOQ Jacques, professeur d'Ecole Normale
- M. VAUTHIER Jacques, maître-assistant

Les candidatures suivantes sont soutenues par leurs Régionales :

Mme BROUSSEAU Nadine	M. CAPRON Jean
M. OVAERT Jean-Louis	M. CUCULIERE Roger
M. CARRIOT Daniel	M. HENNECART Guy
M. RAYNAL Michel	M. LECOQ Jacques

Les élections se dérouleront uniquement par correspondance, et conformément à l'article 6 des statuts.

Déclarations de candidature

Jacques MERLAN, I.D.E.N. à Remiremont (Vosges)

Je déclare faire acte de candidature au Comité de l'APMEP.

Déjà candidat l'année dernière, je confirme la déclaration transcrite page 159 du Bulletin n° 298, en insistant sur la nécessité de concevoir une action pédagogique, centrée enfin sur l'enfant pendant toute la scolarité obligatoire, dans le cadre d'une pédagogie de la réussite anti-sélective mais garante d'une promotion intellectuelle prête à l'action réfléchiée et responsable.

A cet effet, je pense que la réflexion sur le métier doit partir des enseignants eux-mêmes, et c'est pourquoi j'ai créé pour la Circonscription de REMIREMONT un Centre de Documentation et d'Animation Pédagogiques géré par une Amicale (type 1901) d'enseignants. Concertations, Recherches et Documentations s'y déroulent dans un cadre pluridisciplinaire.

Par ailleurs, pour renforcer effectifs et solidarité entre les "matheux" (y compris les instituteurs), j'ai favorisé la création d'une section départementale des Vosges au sein de la Régionale de NANCY de l'APMEP.

Ces expériences fructueuses de coopération entre enseignants de différents cadres me poussent à penser que, si je suis élu, je devrai militer au Comité pour que la formation des maîtres soit étendue à tous les corps d'enseignants et soit conçue de manière à promouvoir le travail en équipes enseignantes responsables.

Nadine BROUSSEAU, institutrice

Institutrice depuis vingt-quatre ans dans l'Enseignement Élémentaire, j'enseigne actuellement à l'École expérimentale J. Michelet de TALENCE où l'IREM de BORDEAUX poursuit des observations et des recherches. Je m'intéresse depuis longtemps aux aspects des réformes pédagogiques qui touchent de plus près à la vie des enfants et à l'activité des maîtres.

J'ai pu remarquer qu'il est très difficile, pour les maîtres, d'appliquer des réformes aussi importantes que celles que l'APMEP a entreprises pour éveiller les enfants à la pensée mathématique : si elles sont présentées de façon trop détaillée, elles ne sont pas comprises ; si elles sont trop simplifiées, elles ne sont plus adaptées à la réalité complexe de la classe.

Il me semble qu'il faut, comme le demande l'APMEP, associer plus étroitement et de façon permanente, les maîtres aux tâches de rénovation, aux discussions sur les objectifs, à la production d'aides pédagogiques (commentaires, documents développés ...). Il faut aussi favoriser les collaborations nécessaires au sein des IREM, avec les Ecoles Normales et les circonscriptions de façon que la théorie et la pratique ne soient plus conçues comme deux entités pouvant fonctionner séparément.

L'amélioration de l'Enseignement est une tâche difficile et longue. J'ai accepté de poser ma candidature avec l'espoir d'aider l'APMEP à y contribuer.

J. L. OVAERT, lycée Thiers, Marseille

L'objet de ma candidature au Comité National de l'APMEP est de collaborer, en accord avec les orientations du Bureau national actuel, au travail entrepris par notre Association, principalement dans les domaines suivants :

— Amélioration et unification de la formation initiale et continue des enseignants, dans la ligne des positions défendues par l'APM et les IREM.

— Extension et approfondissement des recherches sur l'Enseignement des Mathématiques, en collaboration avec les IREM.

— Sur la base (essentielle) des deux points précédents, réflexion sur l'organisation et les programmes ayant pour objectifs :

- a) une plus grande simplicité ;
- b) recherche d'activités mathématiques suscitant l'intérêt de tous les élèves ;
- c) briser le caractère linéaire trop souvent présenté par les programmes actuels au profit d'un enseignement par noyaux-thèmes ;
- d) promouvoir un enseignement non cloisonné fournissant une culture scientifique à tous, et des possibilités d'approfondissement à partir du niveau de la première ;
- e) développement du travail en équipe entre professeurs enseignant à des niveaux différents, ou de disciplines différentes.

En bref, il s'agit pour moi de poursuivre le travail entrepris, auquel j'ai participé depuis 15 ans à l'APM à Nancy, depuis 4 ans à l'IREM de Nancy, et maintenant à l'APM et à l'IREM de Marseille.

Daniel CARRIOT, P.E.G.C. au C.E.G. de Vallon-en-Sully

Candidature soutenue par la Régionale A.P.M. de Clermont-Ferrand

Je suis venu à l'APM en utilisant ses documents à une époque où, les IREM n'étant pas créés, elle était la seule organisation à oeuvrer pour une réforme des mathématiques.

Aujourd'hui encore, animateur à l'IREM de Clermont-Ferrand et membre de l'Equipe O.P.C., le Bulletin, et plus généralement les différentes publications de l'APM, m'apportent une aide précieuse.

J'approuve sans réserve l'action entreprise par l'équipe actuelle, tant dans son action militante pour un contenu nouveau

et cependant raisonnable, que dans ses réalisations plus concrètes, plus immédiates : Brochures "Mots", "Savoir minimum" ... Je ne doute pas de l'aide de tels ouvrages auprès d'enseignants que je sais, par expérience, souvent démunis et inquiets.

Je suis P.E.G.C. dans un C.E.G. rural. Mais, dès 1968, j'ai été chargé par les IDEN de Montluçon de tâches d'animation auprès des Maîtres de l'Enseignement Élémentaire.

Michel RAYNAL, Professeur au Lycée Technique de Montauban
Candidat soutenu par la Régionale de Toulouse

J'enseigne dans le second cycle technique, et j'ai eu au cours des différentes années des élèves des classes F₁, F₃, F₇, G et E, issus pour la plupart de milieux modestes.

Convaincu que les mathématiques modernes ont donné un plus grand intérêt à notre enseignement, je crois aussi qu'un développement des "activités mathématiques" et des applications pratiques est indispensable.

Je pense aussi que les notions de "Noyaux-Thèmes" devraient permettre un allègement des programmes et un plus grand apprentissage de la réflexion et du raisonnement chez nos élèves. En particulier, les idées des Noyaux-Thèmes pourraient peut-être enfin utiliser dans l'enseignement technique les richesses de certaines spécialités (automatismes, informatique, par exemple).

Pour terminer, je préciserai que je suis contre l'enseignement actuel des mathématiques, fondé essentiellement sur la mémorisation, l'accumulation des connaissances et une spécialisation précoce qui est surtout un moyen de sélection.

M. LAPORTE, Maître-Assistant, 16016 I.U.T. Angoulême

J'ai cherché vainement dans le Bulletin de l'APMEP un article où l'on voit les mathématiques enseignées pendant la période de scolarité obligatoire appliquée à la physique, à la chimie, à la biologie, bref aux Sciences Expérimentales et où un professeur expérimentateur reconnaîtrait ses petits. Rien, désespérément rien.

C'est incompréhensible à l'heure de la pluridisciplinarité, c'est incompréhensible quand on pense à toutes les recherches qui ont lieu dans les IREM et ailleurs.

Un IREM ça sert à quoi ? C'est sans doute la question que s'est posé le grand mathématicien soviétique Kolmogorov, grand maître d'oeuvre de la réforme de l'enseignement des mathématiques en U.R.S.S., lors de la visite d'un institut de l'Université de Paris travaillant à la réforme de l'enseignement des mathématiques où l'on fut dans l'impossibilité de lui parler des relations de cette réforme avec les projets des physiciens. Il est vrai que l'école mathématique soviétique n'a pas besoin de redécouvrir la pluridisciplinarité : elle baigne dedans.

Il faut peut-être avoir amassé une somme considérable de connaissances mathématiques afin de les appliquer concrètement ? le niveau de terminale C convient-il ? une maîtrise serait mieux, mais laquelle ? Parce qu'il est bien évident, par exemple, qu'utiliser la notion d'angle sans avoir subi le parcours anguleux qui prend fin en terminale C (tant pis pour les incapables qui n'y parviennent pas, ils ne sont pas dignes de participer au sacre final) on n'a pas compris ce qu'était un angle. Et se servir d'une notion qu'on ne domine pas ne peut conduire qu'à l'erreur.

Heureux navigateurs des siècles passés, heureux utilisateurs du sextant, qui manipuliez les angles d'une manière si stupide, si vous aviez connu l'édifice extraordinaire qu'en ont fait certains supermen du 20ème siècle, peut-être ne seriez-vous jamais arrivés à bon port !

La formation des futurs enseignants en mathématiques présente des failles singulières à l'âge de la pluridisciplinarité. Comment se fait-il, quelles idées aberrantes a-t-on martelées dans la tête de certains collègues pour qu'ils se sentent moralement obligés de s'excuser devant leurs élèves de troisième lorsqu'ils présentent une notion "aussi peu logique" que la notion d'angle ? Il est d'ailleurs facile de franchir le pas en accusant l'esprit si peu déductif des physiciens. Pourquoi veulent-ils introduire si tôt une notion aussi délicate ?

Où se trouve l'aberration dans cette histoire ? On confond deux choses, d'une part la recherche d'un modèle mathématique de plus en plus satisfaisant d'un point de vue déductif et présentant un paquet d'axiomes de plus en plus réduit et de l'autre le

phénomène physique. Existe-t-il sur la terre une seule personne qui utilisant d'une manière pratique la notion d'angle refait mentalement le long chemin signalé précédemment ?

Pourquoi vouloir imposer à des centaines de milliers de jeunes gens et jeunes filles l'étude d'un modèle mathématique qui, pour eux, n'aurait dû rester qu'une curiosité ?

Cette recherche d'une rigueur "absolue" qui ne serait jamais dépassée est illusoire, "la science accroît sa rigueur quand son progrès l'exige, elle ne peut avoir une rigueur absolue, même si elle en donne l'illusion aux esprits superficiels" (Jean Leray).

L'APMEP pourrait aider d'une manière efficace les collègues à sortir de leur ghetto, je pense en particulier à l'armée des collègues isolés. Dans les IREM les collègues qui ne ménagent pas leur peine dans la recherche d'une mathématique plus humaine, plus accessible aux enfants, tout ce monde qui a une grande expérience de l'enseignement, qui a le plaisir d'essayer des programmes expérimentaux, d'apporter des modifications, des suggestions, pourquoi ne ferait-il pas des livres de mathématiques ayant subi l'expérimentation ? le Ministre de l'Education leur donnerait des décharges de service (un quart de service pendant un ans, deux ans, trois ans ?) pour écrire un livre et pour une fois le ministère de l'Education gagnerait de l'argent avec une réforme qui profiterait d'abord aux élèves. On éviterait ainsi les leçons imprimées dans la précipitation (car il faut que le livre tombe en septembre) qui n'ont pas subi l'épreuve de l'expérimentation et qui restent des années ensuite sans changer car toute modification de mise en page coûte cher. Plusieurs centres de recherches pourraient publier leurs livres à côté des auteurs du marché privé traditionnel pour que le choix des manuels soit important. On aurait ainsi un moyen, quand on pense à la *puissance colossale de guidage* des manuels scolaires, pour orienter la mathématique dans un chemin réaliste.

L'équipe actuelle de l'APMEP a fait preuve d'une grande légèreté (voir tous les enfants traumatisés par les maths dites modernes) en voulant réduire la mathématique à son seul aspect déductif. La mathématique est bien autre chose, elle possède tout un aspect créateur qu'on lui retire en voulant l'enfermer d'une manière exclusive dans le monde clos de l'axiomatique.

Jean CAPRON, Président de la Régionale de Picardie de l'APMEP, animateur à l'IREM de Picardie, professeur de Terminale C et classe préparatoire aux Ecoles Vétérinaires, conseiller pédagogique au CPR d'Amiens, chargé de cours à l'UER de Philosophie et Sciences humaines d'Amiens.

Candidature présentée par la Régionale de Picardie.

Je présente ma candidature au Comité national afin de poursuivre l'action actuelle menée par l'APMEP dans l'esprit de la Charte de Caen, en particulier intensifier la recherche sur l'enseignement par noyaux-thèmes, diffuser les expériences faites par les collègues, participer au maximum aux différentes commissions nationales et apporter ainsi ma contribution et celle de la Régionale de Picardie à la poursuite du travail entrepris actuellement par l'APM.

Régine DOUADY, maître-assistante à l'I.R.E.M. de Paris-Sud

Mes activités à l'IREM sont axées sur les Mathématiques et l'observation de classes d'enfants de l'Ecole Primaire en situation mathématique, sur l'étude des comportements des enfants — spécialement en activité de recherche — sur l'étude des processus d'acquisition de leurs connaissances.

Au cours de ces activités, il a paru nécessaire de développer le travail en équipes pédagogiques, les relations entre enseignants et chercheurs en éducation, les relations entre enseignants. De nombreux obstacles gênent encore les rencontres entre maîtres d'une même école primaire, entre enseignants du Primaire et du Secondaire. Ces liens existent déjà par endroits ; à ce titre, l'APM et les IREM ont joué un rôle très important. Nous devons poursuivre et amplifier cet effort. C'est pourquoi je pose ma candidature au Comité National de l'APMEP.

Marcel DARENNE, P.E.G.C. Mathématiques-Technologie, CEG Sombornon (21)

Les Mathématiques, si elles sont un élément de culture, doivent être aussi un outil de travail aussi bien pour les élèves qui

s'orientent vers un second cycle long ou court que ceux qui entre-
ront, très vite, dans la vie active.

Leur modernisation était certes nécessaire et mérite d'être
poursuivie activement, en tenant compte des nombreuses expéri-
mentations qui sont entreprises.

Leur enseignement, pour être plus efficace, devrait notam-
ment :

— construire toujours à partir du concret et ne jamais perdre
le contact avec la réalité tangible ;

— être moins ambitieux et mieux adapté aux différents
niveaux des élèves ;

— ne pas autant négliger le calcul numérique, la géométrie
élémentaire, la trigonométrie si utile en physique, en somme ne
pas couper les mathématiques des autres sciences.

Dans l'intérêt de nos élèves, il est grand temps de porter
remède aux graves difficultés que chacun d'entre nous déplore.
C'est pourquoi, je pose ma candidature au Comité de l'APMEP.

Roger CUCULIERE, professeur au L.E.M. de Noisy-le-Sec (93),
animateur à l'IREM de Paris-Nord

*Le texte présenté par Roger Cuculière est l'expression de ses
opinions personnelles et non le reflet d'une pensée unanime du
Bureau de la Régionale.*

*Le Bureau de la Régionale Parisienne apporte son soutien à la
candidature de R. Cuculière, membre du Comité de la Régionale,
pour son rôle actif dans notre Association et le travail qu'il y a
accompli ; la Régionale rappelant que le soutien à un candidat
n'implique pas l'adhésion totale aux idées de ce candidat.*

Le Bureau de la Régionale Parisienne

Depuis 1968, j'ai enseigné dans toutes les classes des lycées,
CES, CET. Actuellement, par les deux parties de mon activité, j'ai
un contact permanent avec le premier et le second cycles. Ma
candidature, qui ne vise pas à s'inscrire dans les conflits de ten-
dances qu'a pu connaître notre Association, est un engagement à
défendre des idées qui ne constituent pas une plate-forme

complète, mais seulement quelques thèmes sur lesquels il m'a semblé bon d'attirer l'attention des collègues.

1. *Nature de la mathématique.* Ce n'est pas un assemblage de signes conventionnels élaborés *a priori* par une aristocratie intellectuelle, une sorte de super-jeu d'échecs ne référant à nulle autre réalité qu'à lui-même et dont seul le fonctionnement interne présenterait quelque intérêt. C'est une *science*, c'est-à-dire un ensemble d'activités visant à rendre compte d'un aspect de la réalité.

2. *Mathématique et autres disciplines.* Réunies sur ce thème, les Journées APM de 1975 ont connu un franc succès. Le dialogue interdisciplinaire doit maintenant se poursuivre, et il ne doit pas être à sens unique : nous avons à apporter, mais aussi à apprendre. Il ne faut pas classer les disciplines en mesurant leur degré de scientificité à leur degré de mathématisation. Est science tout ce qui dit la vérité sur la réalité. L'esprit humain est doué de toute la complexité requise par la complexité du réel : les méthodes mathématiques ne témoignent que d'un aspect de son fonctionnement.

3. *Nouveaux programmes.* La nouvelle scolastique, avec ses "ensembles" en "extension" et "compréhension" et leur panoplie de "diagrammes" homologués, avec sa définition de la droite qui a eu les honneurs du Canard Enchaîné, ne me semble pas meilleure que l'ancienne. L'APM doit poursuivre sa critique de ces programmes, et persister à défendre l'idée des noyaux-thèmes, comme alternative à la conception d'une progression linéaire de la sixième à la terminale, où le souci d'une "rigueur" illusoire l'emporte sur tout autre.

Notre enseignement pourrait ainsi se baser sur des "îlots déductifs", construits à partir de situations concrètes et reliés peu à peu par des raisonnements qui seraient alors motivés au lieu d'être imposés.

En attendant, nous pouvons déjà orienter notre enseignement dans un sens plus vivant et concret. Inciter à de telles expériences, les populariser et travailler à les multiplier, c'est du ressort de notre Association.

4. *Contre le dogmatisme.* Il faudrait faire plus de part, dans notre enseignement, à l'heuristique et à l'histoire des mathématiques. L'heuristique, pour donner à voir, derrière les solutions

bien léchées, tous les procédés plus ou moins "avouables" qui ont permis d'y arriver. L'histoire, pour montrer que les mathématiques progressent par leur "mauvais côté", par tout ce qui, à une époque donnée, est non codifié par la "rigueur" du moment, mais est quand même fécond.

5. *De la Maternelle à l'Université.* Contrairement aux pratiques en vigueur dans notre pays, les divers ordres d'enseignement devraient être conçus comme complémentaires et non hiérarchisés. Il faut cesser, sous couvert de "réforme", d'exiger des instituteurs qu'ils soient des spécialistes de mathématique, de linguistique, etc.. Leur spécialité est toute autre, et bien plus précieuse : donner à tous les enfants les connaissances de base, ce qui n'est déjà pas si facile ! Il faut cesser de reprocher à chaque catégorie de n'être pas la catégorie "supérieure". Mieux vaudrait organiser le travail en commun, égalitaire, entre toutes ces catégories : c'est ce qui se fait dans l'APM et les IREM, mais le carcan hiérarchique est un frein. Conformément à sa devise, notre Association doit donc persévérer dans son orientation anti-hiérarchique. En elle, doivent se reconnaître tous nos collègues, tels qu'ils sont : le travail de l'APM doit donc s'orienter en priorité vers les problèmes qu'ils rencontrent dans leur enseignement.

6. *Le Bulletin.* Il faut maintenir et développer la partie mathématique du Bulletin, qui en fait un précieux outil de formation permanente. Sans quoi, on risque que des collègues aillent porter leurs contributions dans des revues moins accessibles.

Les échanges d'expérience doivent concerner le plus possible notre travail dans les conditions actuelles : ainsi sont-ils immédiatement utilisables par tous.

Les échanges d'opinions, notamment par la Tribune de Discussion, portent sur toutes les questions qui se posent à propos de notre enseignement. Comme il s'agit d'une activité sociale d'une importance extrême, et qui ne peut être séparée des autres, il est normal que divers problèmes connexes soient abordés. Il faut néanmoins traiter le lecteur en citoyen adulte : cette Tribune n'a pas à se transformer en instrument de propagande pour tel "Programme" électoral, ou de prosélytisme pour telle initiative politicienne.

7. *Orientations.* Notre Association a vocation de dire son mot sur tout ce qui concerne l'enseignement mathématique et ses

conditions : programmes, horaires, orientation-sélection, conditions de travail, moyens matériels, etc...

Par exemple, la situation de nos collègues auxiliaires nous concerne tous : leur exclusion de fait des activités IREM constitue un cruel manque à gagner pour la recherche pédagogique.

Mais s'il peut nous arriver de formuler des revendications fondées sur notre pratique de l'enseignement, nous ne saurions nous substituer à notre employeur (le Ministère) en ce qui concerne les modalités de leur satisfaction. En particulier, il faut repousser les suggestions démagogiques selon lesquelles l'on devrait prendre sur la Défense Nationale les crédits dont l'Education a besoin : nous n'avons pas à disputer à notre pays les moyens d'une défense que la situation mondiale rend indispensable.

Notre Association de spécialistes a un rôle spécifique et irremplaçable ; elle doit donc veiller à son indépendance à l'égard du Ministère, des partis et des maisons d'édition, grandes ou petites — tout en utilisant chaque occasion de faire connaître ses positions.

L'APM, enfin, a sa place dans la communauté scientifique internationale. Elle doit resserrer les liens avec ses homologues d'Europe Occidentale, du Tiers-Monde et des pays francophones.

Elle se doit d'intervenir chaque fois que sont violées les libertés fondamentales, conditions de toute activité scientifique ou intellectuelle (exemple : affaire Pliouchtch).

Guy HENNECART, chargé de la formation mathématique des professeurs stagiaires P.E.G. sciences CET de l'ENNA de Toulouse.
Candidature présentée par la Régionale.

A) Comme membre de l'enseignement technique, mes objectifs sont :

— Refonte des programmes de CET dans la perspective d'une pédagogie active tenant compte des acquis obtenus au CES par les élèves d'une part et de leur motivation de futurs travailleurs d'autre part.

— Echange de réflexions, d'expériences, de pratiques visant à décloisonner les différents cycles (CES, CET, Lycée).

— Harmonisation des rapports avec les autres disciplines dans le but de découvrir avec les élèves la cohérence interne de la discipline et la cohésion des démarches d'assimilation des nouveaux savoirs.

La pratique de l'élaboration de centres d'intérêt pluridisciplinaires créera des confrontations épistémologiques qui ne manqueront pas de favoriser une authentique rénovation des comportements professoraux et des conduites pédagogiques d'une part ; elle évitera peut-être le morcellement culturel dont souffrent tous les enseignés, d'autre part.

B) Ma participation à la commission formation des maîtres de l'APM vise à :

— Tenter de dépasser les rites que chaque catégorie véhicule implicitement, afin d'aboutir à la création de véritables centres de formation de maîtres où enseignants de toutes origines, en exercice comme en formation, cherchent dans une perspective permettant la prise en compte des demandes des principaux intéressés : LES ELEVES.

— Tenter de lier, tout au long de la période de formation et de l'exercice, la construction du savoir et la pratique pédagogique d'une manière dialectique.

J. LECOQ, E.N.G. de Caen

Durant les dix dernières années l'enseignement des mathématiques de l'école élémentaire au baccalauréat a subi des modifications profondes. Cette évolution ne s'est pas déroulée sans émouvoir nombre de citoyens. Nous en sommes maintenant aux : "si l'on avait fait...", "y avait qu'à...", "il aurait fallu...", bref aux : "si l'on m'avait écouté, on n'en serait pas où l'on en est".

Bien sûr, mais l'on serait ailleurs et il n'est pas évident que nous jouririons (nous : élèves et enseignants) d'une félicité plus grande.

Dans la situation actuelle il faut poursuivre le travail entrepris :

— pour obtenir des programmes moins ambitieux,

- pour s'opposer à ceux qui veulent que la sélection s'opère grâce aux mathématiques,
- pour donner aux mathématiques leur juste place dans l'éducation (ni trop, ni trop peu et du mieux possible),
- pour rendre aux mathématiques leur aspect expérimental et naturel, donc attrayant,
- pour concevoir une réelle formation initiale et permanente des maîtres et obtenir qu'elle soit effectivement mise en oeuvre,
- pour permettre aux enseignants de conquérir leur autonomie,
- pour que la recherche pédagogique soit reconnue et développée.

Jusqu'à présent, l'APM a travaillé dans cette voie. Elle dispose d'une doctrine clairement énoncée dans la Charte de Caen à laquelle je souscris entièrement et d'un exécutif cohérent et lucide dont je me sens solidaire.

C'est pourquoi je pose ma candidature au Comité national de l'APMEP, espérant ainsi contribuer à la réalisation des objectifs précédents.

Jacques VAUTHIER, Maître-Assistant, Université Paris VI

Je viens proposer à vos suffrages ma candidature pour le "renouvellement" de l'exécutif de l'APMEP. Cette année sera décisive pour la formation des maîtres : mise en place de centres expérimentaux, enquête de l'APMEP, commission de la Société Mathématique de France ... Je souhaite défendre la position suivante, compte tenu de mon expérience personnelle : sept années de préparation de collègues à l'Agrégation par le Centre National de télé-enseignement de Vanves, de maîtres auxiliaires au CAPES à l'Université Paris VI, d'instituteurs au PEGC et d'étudiants à ces concours. Cette pratique à tous niveaux, et mon expérience du jury du CAPES, m'amènent à poser comme *essentiel que la formation scientifique doit précéder une formation professionnelle* ; d'autre part que des compléments de formation théorique sur les programmes des classes des enseignants concernés doivent être dispensés, dans les futurs centres, pour recycler et ainsi aider ceux-ci dans leurs classes (pas besoin d'enseignement de didactique des disciplines à des maîtres qui font cela à longueur de

journée, enseignement qui a, d'ailleurs, autant d'emprise sur la réalité que la patristique ! La formation scientifique est fondamentale : plus d'un tiers des candidats au CAPES sont incapables de faire des leçons ou de traiter des exercices sur les limites ou la continuité et inutile de dire que l'introduction des filtres n'arrangera rien ! Lancés dans des classes, ces candidats ne feraient qu'accentuer la désaffection que l'on constate pour les études scientifiques (et qui est la plaie du mode d'enseignement actuel), sans parler de la pagaïe pour les élèves qui ont bien besoin de stabilité dans l'enseignement qu'ils reçoivent.

**SI VOUS CHANGEZ D'ADRESSE,
SIGNALÉZ-LE DES QUE POSSIBLE A**

I' A. P. M. E. P.

(29, rue d'Ulm, 75005 PARIS)

**SANS ATTENDRE L'APPEL DE
COTISATION**

**UNE NOUVELLE PUBLICATION
DE L'A.P.M.E.P.
POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**

En 1972, l'A.P.M.E.P. publiait *La Mathématique à l'École Élémentaire* ; cet ouvrage collectif est maintenant épuisé. Ce succès, ainsi que les nombreuses demandes de publications analogues, ont amené l'A.P.M.E.P. à regrouper, dans une plaquette d'une cinquantaine de pages, quelques-uns des articles relatifs à l'École Élémentaire parus dans le Bulletin durant les trois dernières années.

Les divers sujets abordés sont directement utilisables dans la pratique quotidienne des classes.

ELEM-MATH 1
CHOIX D'ARTICLES POUR
L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
publiés dans le Bulletin de l'A.P.M.E.P.

est disponible au prix de 3 francs (4,15 F port compris).
Demandez-le à votre Régionale ou à votre Départementale.

Faites-le connaître à vos collègues instituteurs.